



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-79358>

Département(s) de publication : **10**

Annonce n° **24-79358**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Troyes Champagne Metropole

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20006925000013

Ville : TROYES

Code postal : 10000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 10

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=32332>

Identifiant interne de la consultation : M2024-061L1

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : François BAROIN

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** cf article 4-2 du RC
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** cf article 4-2 du RC
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** cf article 4-2 du RC

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 28/08/2024 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de réhabilitation de postes de refoulement et des réseaux d'assainissement - Programme 2024-02 - Lot n°1-

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : L'objet du présent dossier concerne le programme 2024-02 Lot 1 de travaux d'assainissement des eaux usées de la Communauté d'Agglomération de Troyes Champagne Métropole. Ce programme concerne les Postes de Refoulement suivants, dont certains sont identifiés dans le diagnostic permanent comme ayant des défauts structurels : entrées d'Eaux Claires Parasites. - Poste « HORLOGE » : rue des Azalées à Buchères ; -Poste « FETUOT » : rue du Fetuot à la Chapelle-Saint-Luc ; -Poste « GAMBETTA » : Angle rue Gambetta et rue René Gillet à Saint-Julien-Les-Villas ; -Poste « NICOLAS REMOND » : rue Nicolas Rémond à Saint-Julien-Les-Villas Conformément à l'article L2113-10 du Code de la commande publique, la présente consultation est allotie comme suit : -Lot n°1 : Réhabilitation de postes de refoulement des réseaux d'assainissement sur les communes de Buchères, Saint Julien Les Villas et La Chapelle Saint Luc -Lot n°2 : Réhabilitation de réseaux d'assainissement sur la commune de La Chapelle Saint Luc. Le lot n°2 fera l'objet d'une consultation ultérieure. La présente consultation ne concerne que le lot n°1. Le présent marché est un marché ordinaire de travaux, traité à prix unitaires appliqués aux prestations réellement exécutées et dans la limite du montant quantitatif estimatif maximum fixé à l'article D1 de l'acte d'engagement. Le marché court à compter de sa date de notification au titulaire jusqu'à la fin de la période de la garantie de parfait achèvement (un an après la réception des travaux). En application de l'article 18.1.1 du CCAG Travaux, la période de préparation est comprise dans le délai global d'exécution. Les délais propres au lot n°1 sont les suivants : Le délai de la période de préparation est de 2,5 mois maximum à compter de la date prescrite dans l'ordre de service de démarrage de ladite période. Le délai d'exécution des prestations es-

Lieu principal d'exécution du marché : Saint-Julien-Les-Villas , Buchères, La Chapelle Saint Luc

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : cf article 3-4 du RC

Autres informations complémentaires : Visite obligatoire : cf article 3-4 du RC Forme juridique que devra revêtir le(s) soumissionnaire(s) : cf article 3-5 du RC Le délai de validité des offres est fixé à 150 jours à compter de la date limite de remise des offres. Quant au délai de validité des propositions négociées, il sera de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres négociées. Négociations : cf article 7-3 du RC. En application de l'article R2123-5 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché, objet de la présente consultation, sur la base des offres initiales sans négociation. Critères de jugement des offres: La valeur technique, notée sur 100 points, pondération 50%, jugée au regard du mémoire technique fourni par le candidat et selon les sous-critères suivants e jugement des offres : -La pertinence et la qualité de la méthodologie de travail accompagné d'un planning prévisionnel (plan de phasage, plan de signalisation /déviation, gestion des contraintes...) sous-critère noté sur 50 points. Pour ce sous-critère, le candidat devra transmettre un planning prévisionnel par temps de tâche en cohérence avec les délais indiqués à l'article E2 de l'AE. -La pertinence, la qualité et l'expertise des moyens humains affectés à ce chantier, sous critère noté sur 15 points. -La pertinence et la qualité des moyens matériels proposés pour l'exécution du présent chantier, sous-critère noté sur 15 points. -la pertinence et la qualité des mesures prises en matière d'hygiène, sécurité et en matière de protection environnementale (base vie, gestion des riverains et de la circulation, réduction des émissions de poussières, de nuisances sonores...) sous-critère noté sur 20 points -Le prix des prestations, noté sur 100, pondération 40%, jugé au regard du montant total du détail quantitatif estimatif (DQE) -Le délai d'exécution des prestations,

noté sur 100 points, pondération 10%, jugé au regard du délai proposé par le candidat Co-financeur sur le projet : AESN (Agence de l'Eau Seine Normandie)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/07/2024